

PAIMPOL – RUE ALEZ KERRAOUL (5069) - ACQUISITION EN VEFA DE 26 LOGEMENTS

DELIBERATION CA 2025 M04 19
Conseil d'Administration du 23 avril 2025

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN, Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Brigitte DEMEURANT COSTARD, Blandine DONNET, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Nicole LECLERC, Chantal LE POEC, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Bruno BEUZIT, Jean-Claude DAUPHIN, Stéphane FAVRAIS, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Loïc LENOUEVEL, Thierry SAVIDAN

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à M. Jean-Claude DAUPHIN
M. Paul LE BIHAN donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER

Membres excusés sans pouvoir :

Mme Véronique CADUDAL
Mme Sandra LE NOUVEL
M. JJ LE GUERN

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet
Mme Céline SALLE, représentante du CSE

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Sophie CALFORT, Responsable Ressources Humaines
M. François BRACQ, Direction des finances
M. Jean-Yves HEMON, Responsable Développement et Accession - Direction du Patrimoine
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

*Vu l'article L.433.2 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,
Vu la délibération du CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au Bureau,
Vu la délibération du CA n°2022 M03 32 du CA du 31/03/2022 relative aux délégations de compétence accordées au Bureau,
Vu la décision du BCA du 19/11/2024, approuvant le plan de financement et autorisant la poursuite de l'opération,*

CONTEXTE

Terres d'Armor Habitat a été sollicité par le promoteur NEXITY, de l'opportunité d'acquérir en VEFA 26 logements dans le Bâtiment A, au sein de son programme sis rue Alez Kerraoul à PAIMPOL, cadastré Section AS n°53, d'une contenance d'environ 5 000 m².



PROBLEMATIQUE

Cette opération nous est proposée au prix de vente de 2 200 € HT / m² SHAB.

Considérant ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- D'accepter l'acquisition, auprès du promoteur NEXITY, de 26 logements en VEFA, au sein de son programme sis rue Alez Kerraoul à PAIMPOL, cadastré AS n°53, d'une contenance d'environ 5 000 m², au prix de de vente de 2 200 € HT / m² SHAB,
- D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION **Après en avoir délibéré**

- Accepte l'acquisition, auprès du promoteur NEXITY, de 26 logements en VEFA, au sein de son programme sis rue Alez Kerraoul à PAIMPOL, cadastré AS n°53, d'une contenance d'environ 5 000 m², au prix de de vente de 2 200 € HT / m² SHAB,
- Autorise Monsieur le Directeur Général à signer les contrats d'achats et toutes les pièces s'y rattachant sous réserve de leur compatibilité, en dernière négociation avec nos contraintes relatives aux équilibres financiers.

Adopté à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

